

# La délivrance et non pas le pardon seulement

Traduit de l'anglais

J.N. Darby

1875

Il y a une délivrance, une liberté dans laquelle Christ nous a placés en nous affranchissant [Gal. 5, 1]; elle est autre chose que le pardon et la joie qui peut accompagner celui-ci. L'on en fait souvent l'expérience, comme d'une découverte qui serait plus importante que celle de la grâce lors de la conversion à Dieu. L'épître aux Romains traite ces deux sujets séparément : en premier lieu, l'expiation et le pardon des péchés (on est justifié de tout ce que produit le premier Adam) par le moyen de Christ livré pour nos offenses et ressuscité pour notre justification ; puis la précieuse grâce qui nous a donné notre portion avec Dieu ainsi que la capacité de nous réjouir en Lui. Le sujet prend fin avec le verset 11 du chapitre 5.

En second lieu vient l'état du pécheur par la désobéissance d'un seul homme ; non plus la culpabilité par suite de ce que nous avons fait, mais *ce que* nous sommes et *où* nous sommes : Nous sommes « dans la chair ». La puissance vivifiante de Dieu ne délivre pas. Elle produit le désir de la sainteté et nous en montre la nécessité ; cependant la chair agit encore. C'est à elle que s'applique directement la loi qui exige de nous la justice. Le remède à cela n'est pas le même que pour la culpabilité et les péchés, bien que ce remède soit toujours la mort de Christ. Dans le premier cas, celui des péchés commis, nous avons Christ portant nos péchés en Son corps sur le bois [1 Pier. 2, 24], faisant l'expiation, et nous purifiant des péchés devant Dieu.

Mais le remède contre la puissance du péché en nous, le remède à notre état « dans la chair » devant Dieu, c'est de nous en sortir par notre crucifixion avec Christ. Nous avons part à la justice ayant part à la mort. Si nous avons part à la mort, nous ne pouvons continuer à vivre. Par le Saint Esprit qui nous est donné, nous sommes en Christ, et non plus dans la chair. C'est un nouvel état et une nouvelle position ; ce n'est pas le pardon des péchés lié à l'ancien état : Il en est de nous comme d'Israël qui, non seulement échappa au jugement, par le sang mis sur les poteaux des portes, lorsque Dieu se présentait comme juge, mais qui, à la mer Rouge, se trouva entièrement hors d'Égypte, lorsque Dieu se montrait comme libérateur. Ainsi, nous ne sommes pas seulement garantis du jugement, mais nous sommes hors de la chair, du péché et du monde, dès que, en vertu de l'œuvre de Christ, nous avons reçu l'Esprit par le moyen de la foi. Nous ne sommes pas seulement nés de nouveau, mais nous avons dépouillé le vieil homme [Éph. 4, 22] ; nous avons été crucifiés avec Christ, nous sommes morts ; notre vie est cachée avec Christ en Dieu [Col. 3, 3]. Le Christ qui est devenu ma vie — le nouveau moi qui vit à Dieu et à Lui seul — ce Christ est mort, et je me tiens moi-même pour mort. C'est une erreur de prétendre que nous ne pouvons vivre ainsi qu'après avoir été préalablement vidés du moi. C'est uniquement en tant que vivants d'entre les morts, que nous pouvons nous présenter à Dieu comme véritablement libres. La chose même est présentée comme doctrine en Romains 6. Le travail d'âme par lequel nous y arrivons est décrit au chapitre 7 : expérience toujours humiliante (bien qu'elle puisse être modifiée par la connaissance du pardon), et qui a lieu sous la loi, sous le premier mari, qui exige un état dans lequel nous ne sommes pas. La chair ne se soumet pas à la loi de Dieu et aussi ne le peut-elle pas [Rom. 8, 7]. Arrivés là, nous

découvrons notre état, ce qu'est la chair ; il n'est pas question de culpabilité. « Je sais qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien » [Rom. 7, 18]. Puis, par l'enseignement divin, j'apprends que ce n'est pas moi qui accomplis ce que je ne veux pas, mais le péché qui habite en moi ; puis encore, je vois que le péché est trop fort pour moi, que je suis captif de la loi du péché qui existe dans mes membres [Rom. 7, 23].

Évidemment, cela n'est en rien l'état chrétien ; mais il s'agit d'une âme renouvelée sous la loi. Il ne parle pas de la chair en moi, mais il dit que j'en suis captif, vendu au péché. Je suis là, quoique ce ne soit pas moi, et je n'en puis sortir. Or, c'est là mon état sous le premier mari, sous la loi. La mort rompt ce lien. Je suis mort en Christ ; j'ai été crucifié avec Lui, et la puissance de la vie d'un Christ ressuscité est désormais ma portion. La chair est tenue pour morte, et moi, je suis vivant à Dieu dans le Christ. Ce n'est donc pas lorsqu'on est vidé de soi, qu'on est rempli de l'Esprit (comme quelques-uns l'enseignent), mais lorsque, ayant été amené à trouver le moi ou la chair entièrement mauvais, on ne peut ni s'en débarrasser, ni obtenir la victoire sur elle. Lorsque j'ai appris non seulement que je suis un impie, mais que je n'ai aucune force (leçon beaucoup plus difficile à apprendre et beaucoup plus humiliante), alors je trouve que je suis délivré, étant, en Christ, entièrement mort au péché ainsi qu'à la chair et à la loi. La loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus (en Christ ressuscité), m'a affranchi de la loi du péché et de la mort. Je ne suis pas esclave ou captif, mais libre. « Ce qui était impossible à la loi, en ce qu'elle était faible par le moyen de la chair, Dieu, ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché et pour le péché (comme sacrifice pour le péché), a condamné — et non pas pardonné — *le péché dans la chair* » [Rom. 8, 3]. Mais là où ce dernier fut condamné, la mort se trouvait ; de sorte que, en même temps que la condamnation a été portée et ôtée en Christ, le péché en la chair est mort pour la foi, parce que Jésus est mort ; et maintenant, la puissance de vie en Christ ressuscité est ce en quoi je vis ; je suis mort au péché et vivant à Dieu. Je ne suis plus en Adam, ni dans la chair, mais en Christ.

Étant désormais tout à fait libre, je puis me présenter à Dieu comme d'entre les morts étant fait vivant [Rom. 6, 13]. Je me tiens pour mort, en ce qui regarde la chair, et pour vivant en Christ seulement. Je ne suis pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si l'Esprit de Dieu, donné à la suite de la purification par le sang, habite en moi ; et si Christ est en moi, le corps est bien mort à cause du péché, mais l'Esprit est vie à cause de la justice [Rom. 8, 9-10]. Ainsi il n'y a aucune raison pour jamais avoir seulement une mauvaise pensée. Le péché ne domine pas sur moi [Rom. 6, 14]. Je ne suis point débiteur à la chair [Rom. 8, 12] ; étant affranchi par la loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus [Rom. 8, 2], je suis capable (car la puissance de Christ est là) *de tenir* la chair *pour* morte. Il n'y a pas de raison pour qu'une seule pensée dans mon esprit procède de la chair, ou d'autre chose que de la vie de Christ qui est en moi dans la puissance de l'Esprit. Il n'y a pas d'excuse si de telles choses surgissent.

On trouve dans ce nouvel état deux éléments : on a dépouillé le vieil homme et revêtu le nouvel homme, créé *selon Dieu* en justice et vraie sainteté [Éph. 4, 22, 24] ; puis on a le Saint Esprit habitant en soi. Il en résulte que la manière d'agir de Dieu est pour moi la mesure du bien, Christ (Dieu manifesté dans un homme) étant l'expression et le modèle de cela. Je suis en parfaite liberté dans la faveur divine, aimé comme Christ était aimé et le sachant ; je puis et je dois être occupé de ce qui est révélé en Lui, mes affections y étant engagées et moi-même rempli de l'Esprit.

Or, comme c'est là un état de dépendance, une recherche diligente de la grâce peut seule nous y garder ; et, de fait, nous bronchons tous à plusieurs égards [Jacq. 3, 2]. Mais mon état normal est de ne pas attrister l'Esprit, en sorte que, dans la présence de Dieu, je suis capable de penser à Lui et non pas à moi. *Nul état qui puisse être atteint ici-bas n'est l'objet du chrétien.* Il n'est plus en vie dans le monde ; possédant la vie d'en haut, il attend d'être rendu conforme à Christ dans la gloire, et s'il doit penser en quelque manière à lui-même, ce n'est que pour se juger. Étant complètement délivrés de la loi du péché qui est

dans nos membres, nous croyons que nous sommes appelés à être remplis de l'Esprit qui ne veut laisser s'élever en nous, ni des pensées de la chair, ni quoi que ce soit qui souillerait la conscience; mais Il veut nous faire vivre dans l'atmosphère de la présence divine. On réalise cela en pratique en portant toujours partout dans le corps la mort du Seigneur Jésus; et Dieu nous y aide en nous livrant à la mort par l'épreuve, afin que cet état soit pleinement réalisé (2 Cor. 4).

Je ne reconnais donc ni ma captivité sous le péché, ni sa domination; mais au moment même où j'étais sans espoir d'obtenir la victoire, je trouve que vivre dans l'atmosphère de la présence divine est mon état en Christ. Ici tout procède de l'Esprit; tout y est plénitude de joie avec Dieu. Mais cela se réalise d'abord lorsque désespérant de la victoire sur la chair, nous avons connu que nous sommes morts en Christ; ensuite, en portant toujours partout, dans le corps la mort de Jésus; la mort opérant toujours en nous, afin que la vie seule de Christ y soit manifestée.

Il y a donc, dans le fait de nous tenir nous-mêmes pour morts, une complète délivrance de tout le pouvoir du péché, et une jouissance permanente de la faveur divine dans la relation où est Christ Lui-même. Le seul état normal du chrétien est une communion sans nuage avec le Père et avec Son Fils Jésus Christ, ainsi que la manifestation non interrompue de la vie de Christ dans notre corps; puis, lorsque nous sommes dans la présence de Dieu, la liberté de penser à Dieu et à ce que Dieu est, et non pas le besoin de penser au péché en nous-mêmes. Par Christ et en Christ, le croyant est divinement affranchi. Mais il n'a pas la pensée d'un état *actuel* de perfection ou de pureté (bien que l'Esprit ne soit pas contristé et n'ait pas à le faire penser à lui-même) : le seul état qu'il reconnaisse est la conformité avec Christ dans la gloire, Dieu l'ayant formé pour cela même. En vertu de tout cela il se purifie comme Lui est pur [1 Jean 3, 3]; et s'il pense à lui-même, il a le sentiment de n'être pas semblable à Christ comme il le désirerait; cependant il est heureux de n'avoir à penser qu'à Christ seul. Se purifier, n'est nullement avoir le sentiment que l'on est pur. Le chrétien a sa conversation dans les cieux, ses motifs aussi; partant de là, s'il pense à lui-même, il aura nécessairement le sentiment de son imperfection, quoique n'étant troublé par aucune pensée actuelle de péché, mais étant, au contraire, à même de penser à Christ. Pour lui, c'est déjà un manquement, que d'en revenir à penser à lui-même.